



LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

PLÉNIÈRES des 14 & 15 décembre 2020 9 & 10 novembre 2020

2020 aura été vraiment une année inédite : celle d'une crise sanitaire dont nous ne sommes encore pas sortis, et qui en aura précipité et exacerbé une autre : celle d'un modèle de développement (le capitalisme financiarisé et mondialisé) qui creuse les inégalités de tous ordres, maltraite notre environnement et notre planète, étouffe notre démocratie. Des millions de salarié-e-s vérifient toujours plus qu'il est un frein au progrès social, économique et démocratique, au progrès de civilisation.

L'aspiration à « un autre monde » se heurte déjà à un « traitement de la crise » marqué du sceau de la continuité libérale. Alors que des entreprises multiplient les suppressions de postes, chez Verallia, à Sud-ouest Etalage, à CNB, dans l'aéronautique..., aucune conditionnalité de maintien des emplois n'est posée en regard des aides aux entreprises. Alors que des milliers de salarié-e-s sont éjecté-e-s du travail à bas

bruit (fin de CDD, d'intérim, ruptures conventionnelles...) aucune disposition n'est envisagée pour, comme le propose la CGT, expérimenter une sécurité sociale professionnelle préservant les droits et les compétences. Alors que des millions de citoyens basculent dans la pauvreté et la précarité, le gouvernement ne prend aucune mesure significative de redistribution de richesses (comme le revenu d'insertion pour les jeunes) en taxant les dividendes, les très hauts revenus et patrimoines. Alors que s'affirme une nécessité de reconquête industrielle fondée sur le produire local, autrement et la coopération, M. Castex remet en scène les vieilles recettes patronales inefficaces (baisse inconditionnelle de la fiscalité des entreprises). Alors que le service public et les travailleur-euse-s ont montré à quel point ils-elles sont essentiel-le-s, le gouvernement a rejeté tout relèvement du point d'indice pour les fonctionnaires et tout coup de pouce au SMIC. Une aberration ! Enfin, alors que la crise démocratique est à son paroxysme, le président de la République s'enferme un peu plus dans la remise en cause des libertés au travers de la loi « sécurité globale », et dans une gestion de plus en plus verticale, centralisée et déconnectée de la société réelle.

Malgré l'inquiétude et l'incertitude, l'insatisfaction, le mécontentement, parfois le ras le bol s'exprime. Il se double d'une soif de débats et de recherche d'autres horizons, d'autres choix pour maintenant et pour après. De premières mobilisations émergent dans la culture, la santé et le médico-social, l'éducation, l'industrie, les services publics... Saisissons-nous de ce contexte évolutif pour débattre avec tous nos collègues, leur soumettre nos analyses et propositions, leur proposer d'agir.

Place donc à une année 2021 combative et solidaire, pour de nouveaux droits et ouvrir la voie à un changement de modèle. C'est à cela que le groupe CGT au CESER consacrera son énergie dans l'institution et en étant utile aux organisations de la CGT.

La délégation CGT du CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite à chaque syndicat, à chaque syndiqué-e CGT, à chacune et chacun ses meilleurs vœux.

Julien RUIZ
Animateur du
groupe CGT au
CESER



ÉDITORIAL

la
cgt Nouvelle
Aquitaine

aire

SOMM

PLÉNIÈRE DES 14 & 15 DÉCEMBRE 2020

« COVID-19 EN NOUVELLE-AQUITAINE : L'URGENCE DE TRANSFORMER DEMAIN ! »

Rapport

BUDGET PRIMITIF 2021

Projet

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avis

TÉLÉTRAVAIL

Rapport

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES 9 & 10 NOVEMBRE 2020

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES, PRÉPARATOIRE AU BUDGET PRIMITIF

DÉMOCRATIE SOCIALE EN RÉGION : DÉCLARATION UNANIME DU COLLÈGE SYNDICAL !

Démocratie sociale au Conseil Régional

DANGER POUR L'EMPLOI, LES FINANCES RÉGIONALES ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

Projet transfert TICPE



« COVID-19 EN NOUVELLE-AQUITAINE : L'URGENCE DE TRANSFORMER DEMAIN ! »

Rapport

Ce nouveau rapport intitulé COVID 19, s'inscrit dans le prolongement de l'expression du CESER NA du 8 avril 2020. Il est présenté comme un rapport intermédiaire. Il confirme et accentue même l'appréciation du CESER sur la nature de la crise qui dépasse la seule dimension sanitaire et interroge plus fondamentalement un modèle de développement, un capitalisme financiarisé, dévastateur pour les hommes et les femmes, leurs droits, accentuant toutes les inégalités ; menaçant la biodiversité et notre environnement ; affaiblissant les outils essentiels à l'égalité d'accès aux droits, à la solidarité, à la cohésion des territoires que sont les services publics, privant notre pays de maîtrise industrielle, technologique et de recherche, pour répondre aux besoins essentiels. Le rapport propose des préconisations de court, moyen et long terme qui, bien qu'elles restent à préciser ou compléter, notamment sur la partie économique et reconquête industrielle, s'inscrivent dans cette recherche de « bâtir un nouveau paradigme ». Le rapport a fait de la question de la démocratie et des libertés un enjeu majeur qui soutend tous les autres enjeux. Il conteste clairement la remise en cause, d'état d'urgence en état d'urgence, des libertés et des droits démocratiques. Il s'inquiète d'une banalisation de cette situation qui peu à peu installe une forme « d'accoutumance ».

Au contraire, la résolution de la crise sanitaire et économique nécessite de prendre à bras le corps la crise démocratique. Il intègre d'ailleurs la proposition unanime des syndicats pour que les salarié·e·s et leurs organisations syndicales soient associé·e·s dans la définition des différentes feuilles de routes, au niveau des filières.

Dans le propos conclusif, le rapport pointe les 3 défis majeurs : résoudre la crise démocratique et institutionnelle ; promouvoir une nouvelle trajectoire de développement qui permette de produire autrement, qui combatte les inégalités et la précarité, en particulier celle des jeunes, respectueuse de la planète ; enfin celui de la nécessaire mobilisation de la société sur la durée pour surmonter les résistances et les tensions face à de tels changements de société dont la dimension « culturelle » est évidente. Ce rapport a fait l'objet d'un affrontement vif. Une grande partie du collège 1 (patronat) s'y est opposé. La CGT l'a approuvé.

[L'Intervention pour le groupe CGT de Julien RUIZ](#)
[L'Intervention et la présentation de la partie](#)
[« démocratie » de notre camarade Line GILLON.](#)



BUDGET PRIMITIF 2021

Projet

Malgré une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, un projet budget primitif sans saveur ! Avec un projet de Budget Primitif approchant les 3,2 milliards d'euros force est de constater que celui-ci est en stagnation par rapport à celui de 2020. Si l'on ajoute à cela l'obsession de l'exécutif régional sur la dette, la rigueur et la maîtrise budgétaire est bien toujours de mise au Conseil Régional.

La CGT a dénoncé le remplacement de la ressource propre affectée depuis quelques années à la Région qu'était la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) par une part de la TVA perçue par l'Etat.

Désormais, plus de la moitié des ressources fiscales de la Région sera composée d'une partie de la TVA payée par les consommateurs et consommatrices Néo-Aquitain-e-s.

Concernant les dépenses, rien de nouveau non plus, aucun signe tangible de bifurcation non plus. Le seul pilier qui augmente est le pilier 1 « Développement Economique et Emploi » : +11 %.

La CGT a réaffirmé son opposition à ce choix qui se fait sans nouvelles conditionnalités, sans évaluation et sans suivi présenté aux partenaires sociaux.

La priorité d'engagement du Conseil Régional en soutien à l'économie numérique et à la numérisation de la société, semble, de plus, laisser de côté des secteurs pourtant « essentiels » aux territoires (les services de proximité, aux entreprises et à la personne, et les services publics). Il en est de même au regard de la stagnation des crédits d'investissements affectés à la construction des lycées, pourtant compétence directe de la Région, et dans un contexte de progression démographique. L'investissement dans la jeunesse devrait être priorisé.

La crise actuelle oblige une nécessaire réorientation des politiques régionales vers une économie de proximité, centrée sur la réponse aux besoins sociaux, vers une réindustrialisation et une maîtrise publique des secteurs économiques essentiels, dans une société qui valorise et permette à chacun·e de trouver sa place et son avenir, à l'abri de la précarité et dans un environnement préservé.

Il est temps de porter l'ambition d'une société humaine plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et démocratique. La CGT s'est abstenue sur cet avis présenté par la Commission Finances Régionales puisqu'il n'est pas assez tranchant sur l'affirmation des réorientations.

[Lire l'intervention de Véronique LELIBON pour le groupe CGT](#)

[Lire l'avis](#)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avis

L'avis présenté portait sur, en particulier, deux délibérations. La 1^{ère} sur les « Aides à la transition énergétique des territoires et du logement : nouveau dispositif et modifications de règlements existants ». Sur ce point, la CGT a partagé les préconisations de l'avis : veiller à la simplification effective de l'accompagnement à la rénovation énergétique, pour les logements individuels comme pour les copropriétés ; appuyer toute initiative en faveur d'une massification de la rénovation énergétique globale.

Le 2^{ème} portait sur la « Convention de partenariat Néo Terra entre la Région Nouvelle-Aquitaine et ENGIE ». Tout en partageant les préconisations de bon sens de l'avis, le groupe CGT est intervenu pour mettre en lumière le contexte de dérégulation du secteur de l'énergie et de projet d'éclatement de son secteur industriel. Pour ENGIE, le plan Camadiou aurait pour conséquence directe une vente à la découpe du groupe et son émiettement. Ne resterait que la partie GDF qui serait elle-même très affaiblie par cette scission, assombrissant dangereusement l'avenir du groupe.

Dans ces conditions la CGT a alerté sur le déficit de visibilité et de sécurité dans lesquelles cette convention prendra effet et d'interroger l'assemblée : La convention pourra-t-elle durer au regard de cette vision stratégique court-termiste d'ENGIE ? Tiendra-t-on vraiment les objectifs affichés dans la convention ? Autant de questions légitimes et perçues comme telles par une grande partie de l'assemblée.

[Lire l'intervention de Sophie PEYREGNE pour le groupe CGT](#)

[Lire l'avis](#)





TÉLÉTRAVAIL

Rapport

Ce rapport télétravail faisait suite à une saisine du Président du Conseil Régional. La CGT au niveau régional avait demandé, elle aussi, une réflexion approfondie du CESER sur le sujet. Le Comité Régional a lui-même été auditionné. La crise sanitaire a fait exploser le volume du «travail hors de l'entreprise» et le plus souvent de façon informelle, non négociée. La CGT a mis en lumière les grands enseignements de son enquête UGICT « Télétravail en temps de confinement ». Celle-ci montre que si l'autonomie est valorisée en particulier par les néo-télétravailleurs et néo-télétravailleuses (43 %), Ils pointent aussi un sentiment d'isolement (45 %), une augmentation du temps de travail (24 %) et de la charge de travail (31 %) ; une hausse des douleurs physiques (44 %) ; un anxiété inhabituelle (35 %). Ce constat est encore plus marqué pour les femmes. Pour la CGT, le principal enjeu est bien celui de l'encadrement du télétravail, dans la négociation au niveau de chaque entreprise mais aussi au niveau interprofessionnel pour des droits formels pour les salarié-e-s. La CGT a considéré de ce point de vue le texte issu de la négociation nationale comme un non-accord.

La CGT a regretté l'absence d'une approche plus globale sur la transformation numérique, le télétravail n'étant qu'une facette de celle-ci. Elle a pointé le risque majeur « d'ubérisation » du travail, de renforcement des inégalités, d'une transformation numérique et d'un télétravail dans le seul objectif d'améliorer la profitabilité des entreprises.

La CGT considère qu'elle doit devenir au contraire un facteur de progrès humain et environnemental. Mais il n'y a aucun déterminisme en la matière. Cela suppose une volonté politique et un impératif d'en démocratiser les enjeux à tous les niveaux, dans le temps et dans tous les lieux (en particulier à l'entreprise). La CGT et la FSU ont, en ce sens, déposé plusieurs amendements conjointement, en particulier sur les dangers d'ubérisation, la nécessité d'intégrer le télétravail et la transformation numérique dans les réflexions sur les éco-socio-conditionnalités des interventions économiques de la Région, et la proposition de création d'un "observatoire régional de la transformation numérique et du télétravail" qui permettra de suivre et d'analyser les évolutions des pratiques, d'évaluer les politiques publiques en matière de transformation numérique et de télétravail, leurs impacts sociaux, économiques, démocratiques et environnementaux. Ces amendements ont été adoptés. La CGT a voté ce rapport.

[Lire l'intervention de Wafaa FORT pour le groupe CGT](#)

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES 9 & 10 NOVEMBRE 2020

Une plénière intermédiaire s'est tenue les 9 et 10 novembre. Elle a abordé, en particulier, le débat des orientations budgétaires, préparatoire au budget primitif voté en plénière du 15 décembre. La CGT y a exprimé son point de vue.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES, PRÉPARATOIRE AU BUDGET PRIMITIF

[Lire l'intervention de Michel VALENTIN-GARRIGUE pour le groupe CGT](#)
[Lire l'avis adopté](#)

DÉMOCRATIE SOCIALE EN RÉGION : DÉCLARATION UNANIME DU COLLÈGE SYNDICAL !

Démocratie sociale au Conseil Régional

Lors de cette plénière, le collège syndical a tenu à interpellier unanimement le Conseil Régional sur sa conception du dialogue et de la démocratie sociale. Il a en effet constaté que l'élaboration de plusieurs feuilles de route (numérique, construction durable,...) ou de plans de reconquête technologique et transition (filiale santé et médicament, chimie, aéronautique,...) avaient été conduits sans consultation des organisations syndicales de salarié-e-s dans les filières ou champs d'intervention concernés. Seules les représentations professionnelles avaient été associées. L'ensemble des délégations syndicales a donc contesté cette approche pour le moins déséquilibrée et demandé que la démocratie sociale soit respectée en associant les syndicats à chaque fois que les organisations professionnelles le sont.

[Lire la déclaration unanime](#)



DANGER POUR L'EMPLOI, LES FINANCES RÉGIONALES ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

Projet transfert TICPE

Le groupe CGT, après avoir été sollicité par la CGT des Douanes, a interpellé le Conseil Régional et l'assemblée plénière sur projet de transfert de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE) d'ici 2024 à la Direction Générale des Finances Publiques. Ce transfert concernerait aussi bien la gestion, le recouvrement et le contrôle de cette taxe. Ce sont donc des menaces concrètes sur l'emploi (des centaines à la direction des douanes), l'efficacité de la collecte de cette taxe, qui suppose une expertise technique spécifique, et donc sur les finances régionales. Le groupe CGT a sollicité une intervention du Conseil Régional et proposé que celui-ci rencontre les organisations syndicales unanimement mobilisées.

[Lire la déclaration de Julien RUIZ au nom du Groupe CGT](#)



www.cgt-na.fr

Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Siège social
Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex

Antenne de Limoges
Maison du Peuple
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges